

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 9

Vereinsnachrichten

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

peut s'en convaincre par les chiffres suivants qui sont officiels :

En 1843, les ateliers de cette ville produisaient 8693 montres en or, et 43,499 en argent.

En 1852, ils en étaient déjà arrivés à 19,419 montres en or, et 57,052 en argent.

L'année qui vient de se clore donne 87,966 montres en or et 166,511 en argent.

En appréciant à 120 fr. la valeur moyenne de la montre d'or et à 50 francs celle de la montre d'argent, c'est, en 1862, un capital de plus de 15 1/2 millions.

Nous devons dire aussi que la fabrique de Besançon tend à s'emparer du marché français ; voici quelques chiffres pour le prouver :

En 1853, il fut expédié par le bureau de Besançon 24,028 montres d'or de provenance étrangère ; ce nombre est tombé en 1862 à 8812, et les introductions par les autres bureaux de France ont subi également une progression décroissante.

La prospérité de la fabrique de Besançon est donc une des principales causes de décadence des fabriques de la Suisse française. Les horlogers du pays directement intéressés dans cette importante question devaient, il me semble, chacun en ce qui les concerne, rechercher les autres causes de stagnation locale de leur belle industrie.

L. DE B.

Société industrielle et commerciale

La société s'est réunie lundi dernier en assemblée générale. Elle a renouvelé son comité et nommé pour président M. Ruchonnet, avocat, dont tous les membres de la société ont pu apprécier le dévouement et le zèle.

La réception de nouveaux membres a augmenté de 14 le nombre des sociétaires qui se trouve ainsi porté à 120. Aucune démission n'a été envoyée.

M. Charton, président de la commission des cours, a fait un rapport sur ces derniers et a constaté leur bonne réussite ; les élèves inscrits sont au nombre de 200 ; la plupart sont des apprentis de 16 à 18 ans ; les autres appartiennent à la classe des commis et employés divers.

La séance a été particulièrement remplie par une discussion portant sur les moyens d'étendre l'action de la société dans tout le canton. Le comité devra présenter prochainement un rapport sur les mesures à prendre à cet égard, et nous aurons bientôt à insérer un appel à nos concitoyens, appel que nous leur recommandons d'avance de toutes nos forces.

G. B.

Il vient de se former à Neuchâtel une société cantonale sous la dénomination de *Société neuchâteloise pour l'avancement des sciences sociales*, qui a pour but l'étude des sciences sociales en vue de la bienfaisance et de la prospérité publiques. Elle cherchera à réaliser

ce but en instituant, par ses réunions de membres, des rapports fréquents et réguliers entre les personnes qui s'intéressent à ces questions ; en provoquant l'étude de tel ou tel sujet, en publiant les travaux écrits de ses membres et en établissant un échange d'idées et de communications soit avec les correspondants qu'elle pourra avoir dans le canton, soit avec la Société d'utilité publique et les autres sociétés nationales ou étrangères, analogues de but et de tendance.

Le comité actuel se compose de MM. F. de Montmollin, *président* ; J. Sandoz, *vice-président* ; Desor, professeur ; Alph. Petitpierre, ministre ; Ayer, professeur ; J. de Merveilleux, *secrétaire* ; F. de Perregaux-Montmollin, *caissier*.

Le Mexique.

Nous avons vu que le Mexique, eu égard à ses productions, à sa végétation, est un pays dont on pourrait tirer d'immenses ressources. Malheureusement le Mexicain a conservé tous les défauts de la race espagnole : c'est la vanité greffée sur la paresse et l'indifférence ; pourvu que son large chapeau de feutre ait de riches broderies, que sa veste de cuir soit ornée de brillants galons, que son pantalon soit garni d'une double rangée de boutons d'argent, que son cheval piaffe bien et que le pommeau de sa selle brille au soleil, c'est un homme heureux. La Mexicaine est oisive, indolente, d'une coquetterie effrénée ; elle fume du matin au soir un nombre incroyable de cigarettes qu'elle roule avec une habileté toute castillane. C'est, du reste, une femme dévouée et susceptible des plus nobles sentiments ; elle supporte avec courage le soleil brûlant, les fatigues d'une route affreuse, et remplace au besoin son compagnon dans ses plus rudes labeurs.

La seule population laborieuse est la population primitive ; ce sont les Indiens (ainsi nommés par suite de l'erreur de Christophe Colomb, qui croyait avoir touché au continent indien). Habitant la campagne, et n'ayant pour abri qu'une misérable hutte, l'Indien cherche à tirer parti de la nature fertile qui l'entoure ; mais encore est-il que, plein d'insouciance, d'indifférence pour la vie, il ne cultive que ce qu'il lui faut pour sa propre subsistance ou tout au plus ce que requiert la consommation des villes. Des hommes entreprenants, pour la plupart de race créole, exploitent loin des centres de population d'immenses terrains entourés de larges fossés où paissent en liberté des troupeaux dont quelques-uns comptent jusqu'à 50,000 têtes de bétail (taureaux, chevaux, mules). De grands espaces cultivés sont aussi enclavés dans la même propriété. Lorsque le propriétaire veut procéder à une vente, il s'y rend à cheval accompagné d'une nombreuse escorte et *lace* les taureaux qui lui paraissent les plus gras. Une fois l'animal pris dans le *lazzo*, le cavalier enroule rapidement l'autre extrémité de la corde autour du pommeau de sa selle et lance son cheval en entraînant la victime.